

<https://www.pierrealainmillet.fr/Un-livre-de-Sylvestre-Huet-les>



Un livre de Sylvestre Huet : les dessous de la cacophonie climatique

- Lectures à €! -

Date de mise en ligne : mercredi 17 mai 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Sylvestre Huet, Les dessous de la cacophonie climatique, Editions La ville brûle, septembre 2015, 144 pages, 10 €

Recension de Jean-Paul Krivine - SPS n°317, juillet 2016

[<https://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L311xH372/img1-25png-ff0c7-443ee.png>]

La question du réchauffement climatique est à la fois passionnelle et embrouillée. Partant de ce constat, de cette « cacophonie » qui fait le titre du livre, le journaliste Sylvestre Huet apporte une contribution précise et éclairante.

La réalité du changement climatique et ses causes ne font plus de doute. Sylvestre Huet consacre à cette question un chapitre significatif qui rappelle de façon très pédagogique les principaux éléments qui fondent la conviction des scientifiques. Mais, pour l'auteur, le cœur de la controverse et de la « cacophonie » associée ne résulte pas de divergences sur la science du climat mais sur l'utilisation de ce dossier « *comme argument par tous ceux qui y voient un moyen de renforcer leurs thèses générales, leurs propositions ou leurs intérêts de toutes sortes* ». Sylvestre Huet n'élude aucune des dimensions de cette instrumentalisation, qu'elle soit « *financière, politique, idéologique ou géopolitique* » pour apporter un éclairage bienvenu sur la complexité des enjeux. La nécessaire séparation entre l'expertise scientifique et le débat citoyen sur le choix des actions à entreprendre est rappelé très tôt dans le texte. Et, dans ce cadre, le lecteur est mis en garde contre la tentation de rechercher l'information scientifique nécessaire auprès des acteurs du débat politique qui « *auront tous tendance à le "tirer" vers les actions (ou inactions) qu'ils veulent voir adopter* ». Et de fait, une des premières clés de décodage de cette « cacophonie climatique » consiste justement à identifier les décisions présentées abusivement comme découlant directement de la science du climat.

« Urgence climatique » ?

« *Une urgence parmi d'autres* » précise Sylvestre Huet. Le changement climatique est un problème majeur, mais le mettre en haut de l'agenda des priorités, c'est laisser croire qu'il faudrait (et que l'on pourrait) le régler tout de suite, « *toutes affaires cessantes* ». Comment hiérarchiser les urgences, entre « *des gens à nourrir [...], des emplois à créer par dizaines de millions [...], des économies à relancer, des villes, des écoles et des hôpitaux, des logements ou des infrastructures de transport à bâtir ou à rénover...* » ? Et là, Sylvestre Huet pointe un des paradoxes au cœur des enjeux climatiques : « *la plupart de ces actions urgentes – et jugées nécessaires par la majorité des populations – se traduisent en général par un surcroît d'utilisation des énergies* » qui sont, aujourd'hui, largement émettrices de gaz à effets de serre. Et une « *double inertie* » vient compliquer cette équation : l'inertie du système climatique (qui fait que les émissions d'aujourd'hui auront un fort impact à moyen et long terme) et l'inertie de nos systèmes techniques et décisionnels (qui fait que notre économie restera largement « carbonée » dans le court et moyen terme).

Autre contradiction analysée par Sylvestre Huet : la situation des pays riches face aux aspirations du reste de l'Humanité. D'un côté, ces pays riches peuvent raisonnablement diminuer de manière importante leurs émissions de gaz à effet de serre en conservant un « indice de développement » qui ne remette pas en cause leur mode de vie (par la mise en œuvre de technologies innovantes et une meilleure efficacité énergétique sur fond de démographie et d'urbanisation maîtrisées). Mais, partout ailleurs, les aspirations légitimes sont de pouvoir disposer d'un accès généralisé aux services de base (nourriture, eau, électricité, logement, école, transports), signifiant une hausse des émissions de gaz à effet de serre. Et, « *dans l'ordre des "urgences", le climat viendra systématiquement après* ».

Ne pas « diaboliser » les énergies fossiles

Difficile de dénouer cette contradiction et Sylvestre Huet souligne « *qu'il ne sert à rien de noter que le changement climatique risque d'aggraver les difficultés des pays pauvres* », que les enjeux du climat dominant et influencent toutes les autres questions, car les échelles de temps sont différentes : les effets du changement climatique sont attendus à long terme et progressivement, quand les dures conditions de vie sont maintenant et nécessitent des actions immédiates... émettrices de CO₂. « *Nier cette contradiction entre le court et le long terme, présenter toujours les énergies fossiles uniquement par leur côté négatif pour le climat ou l'environnement – les « diaboliser » en quelque sorte – est aisé et attractif pour les militants du climat des pays développés. Cela permet des slogans percutants, des mises en scène spectaculaires* ». Mais c'est contreproductif.

[<https://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH142/img2-19png-77fc9-f87ee.png>]

En gardant en tête « *la balance des avantages et des méfaits du "progrès" technique* », les « *dévastations de l'environnement, mais aussi sociales et économiques, sans oublier les conflits armés, l'odeur du pétrole qui flotte sur les conflits du Proche et du Moyen-Orient* », Sylvestre Huet rappelle que « *l'énorme bond en avant de l'espérance de vie en bonne santé et l'accès à des conditions de vie décentes pour des milliards d'êtres humains au cours du XXe siècle s'est opéré à l'aide de l'usage des énergies fossiles* ».

Le court et le long terme

Pour autant, l'essai de Sylvestre Huet se veut constructif : énoncer et disséquer de façon convaincante les contraintes et les difficultés du problème posé ne doit pas laisser le pessimisme s'instaurer, « *la maîtrise des émissions ne peut attendre que le changement climatique devienne dangereux* ». Cet arbitrage entre le court et le long terme, entre les aspirations d'une grande partie de la population mondiale à accéder à un niveau de vie plus décent et le risque climatique croissant génère deux attitudes opposées, toutes deux dénoncées dans le livre. Celle du simple pari sur le progrès technologique qui saurait immanquablement apporter la solution à long terme, et celle qui adopte la « *posture morale supérieure* » de l'intérêt des générations futures. Sylvestre Huet dénonce ainsi la tentative de « *nombre de militants du climat* » pour contourner cette difficile question et qui « *voudraient que les dégâts du changement climatique soient "déjà là" afin d'aligner les morts et les famines comme autant d'arguments de poids* ». Et même à plus long terme, l'auteur conteste « *l'idée d'une planète qui deviendrait "invivable" pour l'Homme en raison de sa transformation rapide* » la qualifiant de « *discours militant, non fondé sur l'approche scientifique* ».

Peut-on faire confiance au GIEC ?

La question de l'expertise est bien entendu au cœur de la controverse. Sur quoi repose-t-elle, par qui est-elle élaborée, et quelle est son degré de certitude ? Le GIEC fait ainsi l'objet d'un chapitre entier. Après un rappel sur l'historique de l'institution (initiée par Margaret Thatcher et Ronald Reagan qui souhaitaient garder la main sur l'expertise climatique face au Programme des Nations Unies pour l'environnement soupçonné de militantisme écologique), Sylvestre Huet décrit rapidement, mais avec précision, les points clés de son fonctionnement, de l'expertise mobilisée, son organisation en trois groupes de travail, les processus de décision et les fameux « résumés pour les décideurs ».

Si, pour Sylvestre Huet, le Groupe 1 chargé d'exprimer la connaissance disponible sur le climat relève d'une « *science irréfutable* » et d'un travail qui « *fait désormais consensus* », les Groupes 2 et 3, quant à eux, « *nécessitent une analyse différente* ».

[<https://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L350xH253/img3-13png-22250-86479.png>]

Le Groupe 2 s'intéresse à la vulnérabilité des systèmes socioéconomiques et naturels aux changements climatiques, aux conséquences négatives et positives de ces changements et aux possibilités de s'y adapter. La principale différence mise en avant par l'auteur porte sur le degré de certitude des conclusions qui peuvent être produites, en

particulier celles relatives aux évolutions des sociétés humaines et des technologies sur une période de cent ans. En cause, la capacité prédictive des sciences mobilisées (économie, démographie...).

Le Groupe 3 a pour objectif d'évaluer les solutions envisageables. C'est bien entendu ce travail qui est le plus âprement discuté par les gouvernements car c'est celui qui risque d'avoir le plus d'impacts sur les décisions et conduites à tenir. Ses conclusions sont, de fait, nettement plus idéologiques. Des expertises encore plus variées sont mobilisées : on retrouve des économistes et des ingénieurs, mais aussi des sociologues, des philosophes... Et Sylvestre Huet s'interroge : « *est-ce que l'activité scientifique sur ces sujets est au niveau requis pour des décisions informées ?* » Plus fondamentalement, l'auteur, tout en admettant qu'il existe une « *"vérité" indépendante des chercheurs, de la société et des hommes tels qu'ils sont* » constate une diversité d'écoles et de théories et regrette le fait qu'elles ne soient pas toutes représentées au sein du GIEC.

Toutefois, l'auteur ne pousse pas le raisonnement jusqu'à un terme possible : une partie des expertises mobilisées pourraient être fortement contestables, très biaisées par l'idéologie et ne faire l'objet d'aucun consensus. Et la diversité des écoles n'indiquerait pas l'existence d'un socle commun qui pourrait être explicité par la présence, autour de la table, de l'ensemble des courants de pensée. À l'appui de ce raisonnement, il suffit de constater les irréconcilables antagonismes dans notre société d'aujourd'hui sur des sujets tels que l'énergie ou l'économie pour s'interroger sur la pertinence scientifique et « consensuelle » des conclusions qui peuvent être tirées à l'échelle du siècle à venir. Pourtant, le GIEC met en œuvre l'ensemble de ces expertises et les structure de la même façon que celles relatives à la science du climat. N'est-ce pas là une source d'une confusion justement indiquée comme étant à éviter : celle entre science et idéologie, entre science et décision ? Et cette confusion ne contribue-t-elle pas à la « cacophonie climatique », à l'instrumentalisation de la science du climat ? Et peut-on alors raisonnablement dire qu'au travers du Groupe 3, en particulier, « *les rapports du GIEC ne préconisent aucune politique* » ?

Climat, politique et justice climatique

Sylvestre Huet est toutefois très conscient de ce problème et l'illustre parfaitement sur un exemple central. Supposons, propose-t-il, qu'« *une politique climatique, pour être efficace, doit rompre avec les principes et les dogmes de l'économie néolibérale qui règne non seulement dans les conseils d'administration et les gouvernements, mais aussi dans la sphère académique* », est-ce que cette rupture pourrait sortir du cadre économique mis en avant ? La réponse est évidemment négative. Pourtant, s'il fallait, par exemple, favoriser le transfert vers les pays pauvres de « technologies propres », cela pourrait-il se faire sur la base « *d'échanges économiques fondés sur la concurrence et la compétition* » ? L'enjeu politique pourrait bien dépasser la question technique, et Sylvestre Huet s'étonne que « *les commentateurs se soient rués sur les questions techniques (pour ou contre telle ou telle technologie) plutôt que de souligner que l'impasse actuelle est bien plus grave que ces discussions ou choix techniques sectoriels* ».

Cette conviction de l'auteur est explicitée lorsqu'il appelle de ses vœux l'« *indispensable justice climatique* » : « *justice entre pays, entre populations de revenus différents [...] justice pour hier [...] et pour aujourd'hui* ». Sans cette « *géopolitique du climat* », cette « *justice climatique* » visant à la convergence des standards de vie sur la planète, à la disparition des inégalités les plus frappantes et à une prise en compte du passé, ce sera le « *chacun pour soi* » et « *les conflits et contentieux entre pays* ». Pour Sylvestre Huet, impossible d'imaginer la mise en œuvre d'« *une politique de maîtrise des risques climatiques efficace* » dans un monde où de telles inégalités se maintiendraient. Faute de quoi, il faut imaginer « *des sociétés où les inégalités actuelles persistent, et même s'aggravent, afin de comprimer les consommations d'énergie des pauvres et des classes moyennes* ». Mais ceci suppose qu'il sera toujours possible de contraindre les dominés, ce en quoi l'auteur ne croit pas, tout en constatant « *que cette option fait manifestement partie de nombreux programmes politiques à travers le monde* ». Et de conclure que « *la géopolitique du climat sera juste ou ne sera pas* ».

En conclusion

Au terme de cette longue recension, on l'aura compris, le livre de Sylvestre Huet est un livre incontournable pour quiconque veut essayer de débrouiller la cacophonie climatique. D'une lecture facile, il inclut d'importants développements non mentionnés ici (par exemple sur le mix énergétique, les énergies fossiles, la « gérabilité » du changement climatique, etc.). Il a le grand mérite d'éclairer le fond de la controverse sans avoir recours aux éléments rhétoriques trop souvent rencontrés, comme par exemple le terme « climatosceptique » aux contours mal définis (le terme même n'est jamais utilisé dans le livre) et prétexte à toutes les instrumentalisation de la controverse climatique. Quand on referme l'ouvrage, on ne peut éviter un certain sentiment de pessimisme, pessimisme sur la capacité de nos sociétés à s'organiser autour de cette « justice climatique », condition affirmée de toute action efficace à terme, pessimisme sur la capacité à sortir de la « cacophonie » dénoncée. Mais on peut aussi voir cet exposé comme explicitant avec réalisme les chemins à emprunter pour rétablir un débat sociétal serein, réhabiliter la place de la science et discuter des décisions permettant d'atténuer le réchauffement climatique et de s'y adapter.